

27 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 21 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 21 juin 2024

Présents : **Bazoges-en-Pailers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Frédéric ALATARE, Marie CHARDONNEAU, Lucie LUCAS, Joël MERCIER, Ghislaine ROUSSEAU – **La Merlatière** : Philippe BELY – **L'Oie** : Jean-Pierre RATOUIT – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET, Catherine SOULARD – **Sainte-Florence** : Christelle GRÉAU – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON

Excusés : **Chavagnes-en-Pailers** : Eric SALAÛN pouvoir à Xavier BILLAUD, Stéphanie VALIN pouvoir à Annie MICHAUD – **Chauché** : Alain BONNAUD – **Essarts en Bocage** : Caroline GILBERT, Christophe ENFRIN pouvoir à Lucie LUCAS, Nathalie BODET – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO pouvoir à Jean-François YOU – **Saint-Fulgent** : Sophie MANDIN pouvoir à Jean-Luc GAUTRON

Secrétaire de séance : Pascal CAILLE

En exercice : 30
Présents : 22
Votants : 27
Quorum : 16

N° 202-24 – Attribution du marché relatif aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales situés rues du Calvaire, de Verdun et des Tanneurs à la Copechagnière

Considérant qu'une consultation pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales situés rues du Calvaire, de Verdun et des Tanneurs à la Copechagnière a été lancée en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation et publiée sur marchés sécurisés le 21/05/2024 et sur le site « Lemoniteur.fr » le 22/05/2024.

Considérant que la Communauté de communes et la commune de la Copechagnière ont constitué un groupement de commande pour la passation du marché de travaux.

Considérant que le coordonnateur du groupement (la Communauté de communes) est chargé d'attribuer le marché et chaque membre signe, notifie et exécute son propre marché.

Considérant que la remise des offres a été fixée au 11 juin 2024 à 12h00. Le montant estimatif du marché est de 205 986.60 € HT décomposé comme suit :

- Part communale EP : 17 584.90 € HT
- Part intercommunale EU : 188 401.70 € HT

Considérant que l'analyse des offres est effectuée par CEMEAU. Pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères suivants, avec leur pondération :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 60 %

Considérant le rapport d'analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre du groupement d'entreprises OUEST RESEAU ASSAINISSEMENT (Vay) et LOIRE VENDEE INFRASTRUCTURES (Montaigu) pour un montant de 183 189.50 € HT dont 171 710.50 € HT pour la tranche ferme n°1 (CDC) et 11 479.00 € HT pour la tranche ferme n°2 (commune).

Vu l'avis favorable de la Commission technique du 20 juin 2024,

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'attribuer le marché au groupement d'entreprises OUEST RESEAU ASSAINISSEMENT (Vay) et LOIRE VENDEE INFRASTRUCTURES (Montaigu) pour un montant de 183 189.50 € HT dont 171 710.50 € HT pour la tranche ferme n°1 (CDC) et 11 479.00 € HT pour la tranche ferme n°2 (commune),**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1er Vice-Président, à signer toutes les pièces du marché.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 4 juillet 2024

Le Président,
Jacky DALLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.